

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

États financiers
31 décembre 2014
(en dollars canadiens)



Le 5 mars 2015

Rapport de l'auditeur indépendant

Au fiduciaire de

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2014 et les états du résultat et du résultat global, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2800, Montréal (Québec) Canada H3B 2G4
T: +1 514 205-5000, F: +1 514 876-1502*



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire au 31 décembre 2014 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A123642

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

État de la situation financière

Au 31 décembre

(en dollars canadiens)

	Note	2014 \$	2013 \$
Actif			
Trésorerie		48 659	38 780
Placements	4	118 945 036	105 059 066
		118 993 695	105 097 846
Passif			
Créditeurs et charges à payer		12 722	20 208
Actif net		118 980 973	105 077 638

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

État du résultat et du résultat global

Exercice clos le 31 décembre

(en dollars canadiens)

	2014 \$	2013 \$
Revenu de placement		
Intérêts	5 006 538	4 602 053
Charges		
Honoraires professionnels	10 815	12 555
Honoraires du fiduciaire	32 594	29 637
	43 409	42 192
Résultat net et résultat global	4 963 129	4 559 861

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre

(en dollars canadiens)

	2014 \$	2013 \$
Actif net au début de l'exercice	105 077 638	92 578 523
Résultat net	4 963 129	4 559 861
Apports	8 940 206	7 939 254
Actif net à la fin de l'exercice	<u>118 980 973</u>	<u>105 077 638</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre

(en dollars canadiens)

	2014 \$	2013 \$
Activités opérationnelles		
Résultat net	4 963 129	4 559 861
Ajustement pour rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts	(5 006 538)	(4 602 053)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Créditeurs et charges à payer	(7 486)	1 163
	(50 895)	(41 029)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(8 879 432)	(7 909 417)
Activités de financement		
Apports	8 940 206	7 939 254
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice	9 879	(11 192)
Trésorerie au début de l'exercice	38 780	49 972
Trésorerie à la fin de l'exercice	48 659	38 780

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2014

(en dollars canadiens)

1 Description de la Fiducie

En vertu de la Loi sur les déchets de combustible nucléaire (LDCN), entrée en vigueur en 2002, les propriétaires canadiens de déchets de combustible nucléaire devaient créer une société de gestion, la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN), et chacun d'eux devait établir un fonds en fiducie afin de financer les coûts liés à la gestion à long terme de ses déchets de combustible nucléaire. Hydro-Québec a constitué la Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire (la « Fiducie »), dont Hydro-Québec est le principal bénéficiaire.

En avril 2009, le gouvernement du Canada a approuvé la formule de financement des coûts liés à la méthode retenue pour la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire. Les sommes déposées dans les fonds en fiducie ne peuvent servir qu'au financement de la mise en œuvre de cette méthode. Pour s'acquitter de ses responsabilités financières, Hydro-Québec a effectué tous les versements exigés par la LDCN.

Le fiduciaire de la Fiducie est la Fiducie RBC Services aux investisseurs. L'adresse de la Fiducie est le 1, Place Ville Marie, 5^e étage, aile Est, Montréal (Québec) Canada H3B 1Z3. La Fiducie a approuvé les états financiers le 5 mars 2015.

2 Principales méthodes comptables

Base d'établissement

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Le dollar canadien constitue à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des états financiers.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Leur évaluation au cours des périodes ultérieures et la comptabilisation des variations de leur juste valeur, le cas échéant, dépendent de la catégorie dans laquelle ces instruments sont classés, soit actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente et autres passifs financiers.

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2014

(en dollars canadiens)

Les placements ont été classés dans la catégorie des actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance et sont comptabilisés au montant devant être payé moins une décote, lorsqu'elle est significative, pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, les placements sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La juste valeur des obligations à coupon zéro est obtenue par l'actualisation des flux de trésorerie futurs, qui est calculée d'après les taux d'intérêt à terme évalués à partir des taux à la date de clôture en tenant compte de l'évaluation du risque de crédit pour des instruments similaires négociés sur les marchés financiers.

La trésorerie a été classée dans la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction et elle est comptabilisée à la juste valeur à la date de clôture. La trésorerie est constituée de l'encaisse et de placements ayant une échéance d'au plus trois mois à la date d'acquisition.

Les créiteurs et charges à payer sont classés dans la catégorie des autres passifs financiers et sont comptabilisés au coût. En raison de l'échéance à court terme des autres passifs financiers, leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable.

Revenu de placement

Le revenu gagné sur les placements comptabilisé en résultat net représente un produit de désactualisation sur des obligations à coupon zéro, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Impôts sur le résultat

La Fiducie est exonérée d'impôts sur le résultat en vertu de l'alinéa 149(1)(z.2) de la Loi de l'impôt sur le revenu. Par conséquent, la Fiducie n'a aucune charge d'impôts sur le résultat dans ses états financiers.

3 Modification future de méthode comptable

Norme non encore entrée en vigueur

Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié une version complète et révisée d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui vise le remplacement d'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 traite du classement et de l'évaluation des actifs et des passifs financiers. Les modifications apportées à IFRS 9 comprennent un modèle logique de classement et d'évaluation des actifs financiers, un modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues et une approche remaniée de la comptabilité de couverture. La plupart des exigences de classement et d'évaluation des passifs financiers d'IAS 39 ont été reportées vers IFRS 9. Cette norme s'appliquera aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, et son adoption anticipée est permise. La Fiducie évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers.

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2014

(en dollars canadiens)

4 Placements

	2014		2013	
	Coût amorti \$	Juste valeur \$	Coût amorti \$	Juste valeur \$
Obligations à coupon zéro				
Hydro-Québec, valeur nominale de 45 620 000 \$ (36 275 000 \$ en 2013), taux d'intérêt effectif de 3,3 % (3,7 % en 2013), échéant le 15 avril 2017	42 331 638	44 306 257	32 137 494	34 291 809
Hydro-Québec, valeur nominale de 59 450 000 \$ (idem en 2013), taux d'intérêt effectif de 4,8 % (idem en 2013), échéant le 15 avril 2022	42 199 903	50 227 759	40 261 632	44 748 951
Hydro-Québec, valeur nominale de 65 450 000 \$ (idem en 2013), taux d'intérêt effectif de 5,3 % (idem en 2013), échéant le 15 avril 2027	34 413 495	45 200 897	32 659 940	38 253 000
	<u>118 945 036</u>	<u>139 734 913</u>	<u>105 059 066</u>	<u>117 293 760</u>

5 Instruments financiers

Objectif de placement

L'objectif de la Fiducie est de financer les coûts liés à la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire d'Hydro-Québec. En plus des obligations émises par les organismes publics, la Fiducie peut investir dans des obligations et des billets de sociétés, des actions et des produits dérivés.

Gestion des risques financiers

Les instruments financiers de la Fiducie se composent de placements en obligations à coupon zéro. La Fiducie est exposée aux risques liés à ses stratégies de placement et aux marchés dans lesquels elle investit.

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2014

(en dollars canadiens)

a) **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt.

La Fiducie n'est pas exposée aux risques de juste valeur ou de variation des flux de trésorerie futurs, étant donné qu'elle détient des placements en obligations à coupon zéro comptabilisés au coût amorti. La variation des taux d'intérêt n'a donc pas d'incidence sur le résultat net.

b) **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier ne respecte pas ses obligations et entraîne une perte financière pour l'autre partie. Au 31 décembre 2014, la Fiducie avait limité son exposition au risque de crédit en investissant dans des obligations émises par Hydro-Québec, société liée et société d'État du gouvernement du Québec.